

Plan stratégique 2018-2020 - Tableau Synoptique

Mission

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'évaluation externe, public et indépendant, dont la mission consiste à contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et à en témoigner.

Vision

Une organisation reconnue pour sa pertinence et sa contribution au développement continu de la qualité de l'enseignement collégial et de l'expertise des établissements du réseau collégial québécois en matière d'évaluation.

Enjeu	Orientation	Axe	Objectif	Indicateur	Cible
Enjeu 1 La préservation d'une culture d'évaluation au sein du réseau collégial	1. Favoriser le développement et le renforcement de pratiques évaluatives efficaces dans les collèges	1.1 Continuité des opérations	1.1 Compléter le 1 ^{er} cycle de l'opération SAQC	1.1.1 Pourcentage des établissements inscrits au calendrier du 1 ^{er} cycle ayant été évalués	100 %
			1.2 Poursuivre l'approche préalable	1.2.1 Nombre de visites réalisées	10 visites
		1.2 Soutien aux collèges	1.3 Fournir un accompagnement adapté aux établissements	1.3.1 Nombre d'activités d'accompagnement	Au moins une activité par session
				1.3.2 Taux de satisfaction des participants aux activités d'accompagnement	80 %
			1.4 Offrir une meilleure rétroaction aux collègues	1.4.1 Pourcentage des politiques, des plans et des rapports de suivi évalués dans le délai	80 %
			1.4.2 Date d'élaboration de nouveaux modèles de rapport	Session d'hiver 2020	
	2. Simplifier les processus d'évaluation	2.1 Allègement des pratiques	2.1 Faciliter le règlement des suivis attendus	2.1.1 Date de mise en oeuvre des nouvelles modalités	Automne 2018
			2.2 Actualiser les cadres d'orientation	2.2.1 Date de mise en oeuvre des cadres d'orientation pour les politiques et les plans	Automne 2018
				2.2.2 Date de mise en oeuvre du cadre d'orientation du 2 ^e cycle SAQC	Automne 2018
	Enjeu 2 La reconnaissance de l'expertise de la Commission	3. Conserver la reconnaissance internationale des pratiques d'évaluation	3.1 Reconnaissance internationale	3.1 Réaliser le plan d'action déposé à l'INQAAH	3.1.1 Pourcentage des actions réalisées
3.2 Maintenir l'accréditation obtenue de l'INQAAHE				3.2.1 Avis de l'agence en regard du rapport de suivi	Avis favorable
4. Promouvoir les travaux de la Commission		4.1 Promotion des travaux	4.1 Mieux faire connaître les résultats des travaux d'évaluation	4.1.1 Date de publication des communiqués de bilan des travaux	Au terme de chaque session
				4.1.2 Date de publication des faits saillants	- Hiver 2019 (4 ^e bilan) - Hiver 2020 (Rapport synthèse)
5. Soutenir l'expertise en matière d'évaluation		5.1 Expertise en matière d'évaluation	5.1 Favoriser le développement des compétences du personnel	5.1.1 Nombre d'activités de formation par année	Au moins deux activités
			5.2 Assurer la formation continue des experts	5.2.1 Nombre de séances de formation par année	Au moins une séance

*** La cible temporelle est automatiquement établie à la dernière session du plan, soit à l'hiver 2020, lorsqu'aucune date n'est précisée.